

FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉLUS DU CSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre le cadre légal applicable à la santé, la sécurité et les conditions de travail.

PROGRAMME

LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- **LE DIALOGUE SOCIAL**
- **LE CSE ET SES ATTRIBUTIONS**
- **LES MEMBRES DU CSE**
- **LES MOYENS DU CSE**
- **LES CONSULTATIONS ET NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES**
- **LES DROITS D'ALERTE DU CSE**

CADRE JURIDIQUE ET OBLIGATIONS

- **LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EN SSCT**
- **LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION**
 - Création d'une cartographie des acteurs de prévention de votre entreprise
- **LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PRÉVENTION**
 - Identifier les registres et documents de prévention pertinents et leurs conditions d'accès
- **LES FORMATIONS EN SSCT**

FORMATION OBLIGATOIRE

Article de référence : Article L2315-18 du code du travail
Public concerné : Cette formation est obligatoire, quel que soit l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement où un CSE a été mis en place. L'ensemble des membres élus au CSE (titulaires comme suppléants) et de la CSSCT, doivent bénéficier de cette formation.

DURÉE

35 heures (5 jours)

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux membres titulaires et suppléants du CSE, notamment aux membres de la CSSCT, dans le cadre de leur premier mandat ou de leur première formation en santé, sécurité et conditions de travail.

PRÉ-REQUIS

Etre élu titulaire ou suppléant du CSE

MODALITÉ

Présentiel et/ou distanciel

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction : 89,5 % (53 répondants)
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

TARIFS

INTRA — **De 1 à 14 participants**

À partir de 4 200 € net de taxe

INTER

900 € net de taxe / participant

PROGRAMME - SUITE

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

PRÉVENTION : DÉFINITIONS ET NOTIONS IMPORTANTES

LES RISQUES PROFESSIONNELS

LE DUERP ET L'ÉVALUATION DES RISQUES

- Analyser un DUERP réel ou un cas pédagogique à partir d'une grille de lecture

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Élaborer une grille de repérage des facteurs de RPS et analyser une situation de travai

LE HARCÈLEMENT MORAL, SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

LA VISITE DE SITE

- Réaliser une inspection sur site ou analyser une situation filmée, puis formaliser les constats

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Construire un arbre des causes et proposer des mesures de prévention argumentées

METTRE EN ACTION LE CSE

- Création d'une feuille de route pour le CSE





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation participative pour prendre sa place d'élu et agir concrètement en santé, sécurité et conditions de travail. Études de cas, simulations de réunions et exercices d'analyse permettent de travailler le repérage des risques, les inspections et les enquêtes après accident. Les échanges s'appuient sur les situations rencontrées par les élus pour faciliter l'exercice du

L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- 6 mois d'accès à Agora Connect offerts pour vous

MOYENS ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES EN DISTANCIEL

Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique

Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro, casque ou haut-parleurs et connexion internet)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Les acquis sont évalués par des quiz, des études de cas et des mises en situation liées aux missions du CSE. Le formateur apporte un retour sur les analyses et les propositions formulées. L'assiduité est suivie par émargement et une attestation de formation est remise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support dématérialisé et des guides pratiques accompagnent les apprentissages. Des trames d'inspection, d'analyse d'accident et de préparation des réunions permettent de repartir avec des outils réutilisables. Les documents de l'entreprise peuvent enrichir les exercices lorsqu'ils sont disponibles.

MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

PROFIL DU FORMATEUR

- Un formateur-consultant expérimenté en prévention des risques professionnels, en droit social et en fonctionnement du CSE.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

RECYCLAGE ET VALIDITÉ

- Durée de validité : 48 mois

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.

AVANTAGE FORMATION CSE

- En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- L'offre applicable est précisée dans le devis.